



RAPPORT **20** D'ACTIVITÉ **25**

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION SUR TOUTE L'ANNÉE



2026

Sommaire

1.

INTRODUCTION & ENGAGEMENT HUMAIN

- 1.1 Le mot du président
- 1.2 Présentation d'OREMIS
- 1.3 La place du bénévole dans l'association
- 1.4 Définition et cadre du bénévolat chez OREMIS
- 1.5 Portrait de Marjorie GRAZIANI

2.

BILAN DES SERVICES CENTRAUX (ACTIVITÉS 2025)

- 2.1 Service communication
- 2.2 Service formation
- 2.3 Service social
- 2.4 Service informatique

3.

DÉPLOIEMENT LOCAL ET BÉNÉVOLES RELAIS

- 3.1 Création de la notion de bénévole relais (BR)
- 3.2 Recrutement et répartition territoriale
- 3.3 Plan de formation adapté aux BR
- 3.4 Mise en place des coordinateurs BR

4.

GOVERNANCE & SUPERVISION

- 4.1 Le Conseil Exécutif
- 4.2 Les superviseurs
- 4.3 Le Conseil d'Administration

5.

HORIZON 2026/2027 – STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT

- 5.1 Réforme du service social
- 5.2 Renforcement de la communication et de la présence terrain
- 5.3 Création de nouvelles délégations
- 5.4 Perspectives de financement

I. Introduction et engagement humain

1.1 Le mot du président

En cette année 2025, OREMIS a poursuivi avec détermination sa mission fondamentale : faire de l'école un lieu sûr, inclusif et bienveillant pour tous. Grâce à l'engagement sans faille de nos équipes bénévoles, nous avons renforcé notre présence sur le terrain, étendu nos actions à de nouveaux territoires, et innové pour mieux répondre aux besoins des élèves et de leurs familles.

Chaque action entreprise cette année qu'elle soit portée par un bénévole relais en zone rurale, un directeur local d'une délégation, ou un formateur au sein du services centraux est le fruit d'un engagement collectif, motivé par des valeurs fortes : solidarité, bienveillance, respect et neutralité.

Ce rapport est l'occasion de revenir sur nos réussites, d'analyser nos défis, et surtout de rendre hommage à celles et ceux qui donnent vie à OREMIS chaque jour. Il trace également les grandes lignes de notre ambition 2026/2027, dans la continuité de nos engagements.

Un immense merci à chacune et chacun d'entre vous pour votre implication. Ensemble, nous faisons une réelle différence.

Lucas VOLET – Président du Conseil d'administration
Association OREMIS



1.2. Présentation de l'association et de ses valeurs

Fondée en 2016, OREMIS est une association engagée dans la lutte contre le harcèlement scolaire, le cyber-harcèlement et l'inclusion scolaire notamment auprès des élèves à besoins spécifiques (DYS, TDAH, HPI, etc.).

Son action s'appuie sur trois piliers :

1 L'écoute des familles et des élèves

2 Le soutien concret dans les démarches

3 La prévention et la sensibilisation en milieu scolaire

L'association agit à la fois en ligne (full remote) et sur le terrain, grâce à ses services centraux, ses services locaux (délégations) et ses bénévoles relais. OREMIS s'est dotée en 2025 d'une organisation renforcée, structurée autour d'un conseil exécutif, d'un conseil d'administration, et d'un collège de superviseurs chargé d'accompagner les bénévoles au quotidien.

Les valeurs fondamentales qui guident chaque action de l'association sont :



- **Solidarité** : personne ne doit faire face seul à une situation de harcèlement ou d'exclusion.
- **Respect** : de la diversité des parcours, des besoins et des identités.
- **Bienveillance** : posture d'écoute active, d'empathie et de soutien.
- **Neutralité** : apolitisme, laïcité, impartialité.
- **Engagement** : implication sincère et durable au service de l'intérêt général.

1.3. La place du bénévole dans l'association

LE CŒUR BATTANT D'OREMIS, CE SONT SES BÉNÉVOLES

Issus de tous horizons, ils mettent leur temps, leurs compétences et leur énergie au service d'un idéal commun : protéger les élèves, accompagner les familles, transformer l'école de demain.

En 2025, plus de 200 bénévoles ont contribué aux actions de l'association :

- Sur le terrain, via les délégations locales,
- En ligne, via les services centraux,
- Et dans une forme hybride, à travers le nouveau rôle de bénévole relais.

Les bénévoles sont intégrés, formés et accompagnés dans le respect d'un cadre structuré, Agrâce à un parcours d'entrée, un système de suivi, et un accompagnement humain assuré notamment par les superviseurs.

Chaque bénévole, qu'il soit nouvellement engagé ou cadre expérimenté, a une place essentielle dans le dispositif OREMIS. L'association veille à reconnaître leur engagement et à offrir un cadre clair, bienveillant et responsabilisant.

1.4. Définition et cadre du bénévolat chez OREMIS

Le bénévolat chez OREMIS repose sur un engagement volontaire, responsable et encadré par une convention signée dès l'entrée en mission. Chaque bénévole, qu'il soit ponctuel, coordinateur ou cadre, évolue dans un cadre structuré, respectueux et humain, fondé sur les valeurs de l'association, le code de conduite et les règlements internes.

Bien que non rémunéré, cet engagement est pleinement reconnu pour sa valeur et son impact. En 2025, OREMIS a renforcé cet accompagnement avec un parcours d'entrée repensé, incluant e-learning, mentorat et checklist de prise de poste, un onboarding structuré avec une période d'essai bienveillante de trois mois, une plateforme de suivi des bénévoles et une présence accrue sur le Discord central.

Chez OREMIS, le bénévolat est conçu comme un véritable parcours d'engagement collectif, où chacun peut apprendre, grandir et contribuer à un projet porteur de sens, au service d'une école plus sûre, plus inclusive et plus humaine.



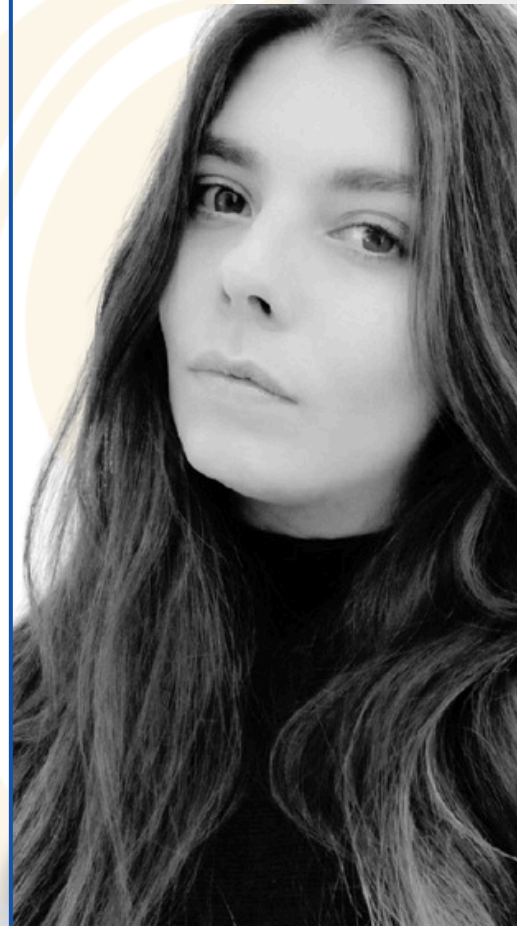
1.5. Portrait de Marjorie GRAZIANI

Marjorie GRAZIANI demeure une figure marquante de l'histoire d'OREMIS. Ancienne directrice exécutive des relations publiques et aujourd'hui membre d'honneur, elle a apporté à l'association une contribution précieuse par son engagement, son sens des responsabilités et sa capacité à faire rayonner ses actions et ses valeurs.

Par son investissement constant, elle a participé à renforcer la visibilité d'OREMIS, à développer ses relations extérieures et à porter avec conviction une parole institutionnelle claire, fidèle et constructive.

À travers son parcours, OREMIS tient à saluer une personnalité dont l'action a durablement contribué à la vie et au rayonnement de l'association. Son engagement a laissé une empreinte réelle, faite de professionnalisme, d'intégrité et d'attachement sincère aux causes défendues par OREMIS.

Ce portrait est ainsi celui d'une femme à qui l'association exprime sa reconnaissance, pour les belles choses qu'elle a su construire, porter et transmettre au service du collectif.



II. Bilan des services centraux

2.1 Service communication

Réforme du service

En 2025, le service communication a fait l'objet d'une réorganisation interne visant à renforcer son efficacité et à mieux structurer la diffusion des informations de l'association. Cette réforme a permis de clarifier les rôles des membres de l'équipe et d'améliorer la coordination entre les services centraux et les futures délégations locales.

L'objectif principal de cette évolution était de professionnaliser davantage la communication de l'association, tout en assurant une meilleure cohérence dans les messages diffusés auprès du public, des partenaires et des bénévoles.

Événements et campagnes marquantes

Tout au long de l'année 2025, le service communication a piloté ou soutenu plusieurs campagnes de sensibilisation et événements associatifs visant à promouvoir les actions d'OREMIS et à sensibiliser le public aux problématiques du harcèlement scolaire et de l'inclusion. Notamment lors de la journée de lutte contre le harcèlement scolaire, le 6 novembre 2025, où une collaboration avec une écrivaine a permis d'organiser plusieurs posts sur les réseaux sociaux et un jeu concours pour gagner l'ouvrage.

Ces initiatives ont permis :

- de renforcer la visibilité de l'association ;
- de promouvoir une écrivaine indépendante ayant vécu du harcèlement scolaire ;
- de valoriser les actions menées par les bénévoles ;
- de sensibiliser les élèves, les familles et les établissements scolaires aux enjeux de prévention du harcèlement.

Statistiques de communication

59900 VUES

sur le compte Instagram

303 FOLLOWERS EN PLUS

par rapport à l'année 2024

117 PUBLICATIONS, 110 STORIES

30200 VUES

sur le compte Facebook

63 FOLLOWERS EN PLUS

L'objectif pour 2026 est d'accentuer ses chiffres tout en ouvrant le compte Tik Tok **OREMIS**

Projets clés

Parmi les projets majeurs portés par le service communication en 2025 figurent notamment :

- la campagne de sensibilisation de lutte contre le harcèlement scolaire ;
- l'amélioration des outils de communication interne destinés aux bénévoles, notamment avec l'ouverture de PIO V2 et le système d'article et sa programmation d'évènements ;
- le renforcement de la communication institutionnelle de l'association à travers la direction artistique ;
- la recherche d'institutions pour les bénévoles relais et leurs actions sur place ;

Ces projets ont contribué à renforcer la cohérence globale de la communication d'OREMIS et à soutenir son développement territorial.



2.2 Service formation

Plan de formation 2025

Le service formation a poursuivi en 2025 le développement d'un programme structuré de formation destiné aux bénévoles de l'association. Ce plan de formation vise à garantir que chaque membre dispose des connaissances et compétences nécessaires pour exercer ses missions dans le respect des valeurs et des procédures d'OREMIS à travers 2 formations obligatoires, réalisables sous 2 mois dès la date d'entrée dans l'association.

L'objectif principal de ce programme est de professionnaliser l'engagement bénévole en offrant un cadre d'apprentissage progressif et adapté aux différents rôles exercés au sein de l'association.

Ce dispositif contribue également à renforcer la qualité des actions menées auprès des élèves, des familles et des partenaires éducatifs. Enfin, la plateforme utilisée Moodle vise à être remplacée par un outil entièrement développé en interne par le service informatique.



Création et suivi du parcours d'entrée des bénévoles

L'année 2025 a également été marquée par la mise en place d'un parcours d'intégration structuré pour les nouveaux bénévoles.

Ce parcours d'entrée permet d'accompagner les nouveaux membres dès leur arrivée dans l'association, en leur fournissant :

- une présentation de l'organisation et du fonctionnement d'OREMIS ;
- une introduction aux valeurs et au cadre éthique de l'association ;
- une explication des rôles et responsabilités des bénévoles.

Ce processus d'onboarding vise à faciliter l'intégration des nouveaux membres et à garantir une meilleure compréhension des missions et des attentes de l'association. Un superviseur est attribué dès l'entrée du bénévole, lui permettant d'avoir un point de référence, en plus de son supérieur hiérarchique.

Modules obligatoires et thématiques

Le service formation a également développé plusieurs modules de formation obligatoires et thématiques destinés à renforcer les compétences des bénévoles.

Ces modules abordent notamment :

- la compréhension du harcèlement scolaire et du cyberharcèlement ;
- l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques (DYS, TDAH, HPI) ;

Ces formations participent à la diffusion d'une culture commune au sein de l'association, tout en permettant aux bénévoles d'approfondir leurs connaissances sur les thématiques au cœur de l'action d'OREMIS.

Accompagnement des familles

Le service social constitue l'un des piliers de l'action d'OREMIS. En 2025, il a poursuivi son travail d'accompagnement des élèves et des familles confrontés à des situations de harcèlement scolaire ou à des difficultés liées à l'inclusion scolaire.

Les bénévoles du service social interviennent notamment pour :

- écouter et orienter les familles ;
- accompagner les démarches administratives et éducatives ;
- faciliter le dialogue avec les établissements scolaires.

Ces actions permettent d'apporter un soutien concret et personnalisé aux personnes concernées.

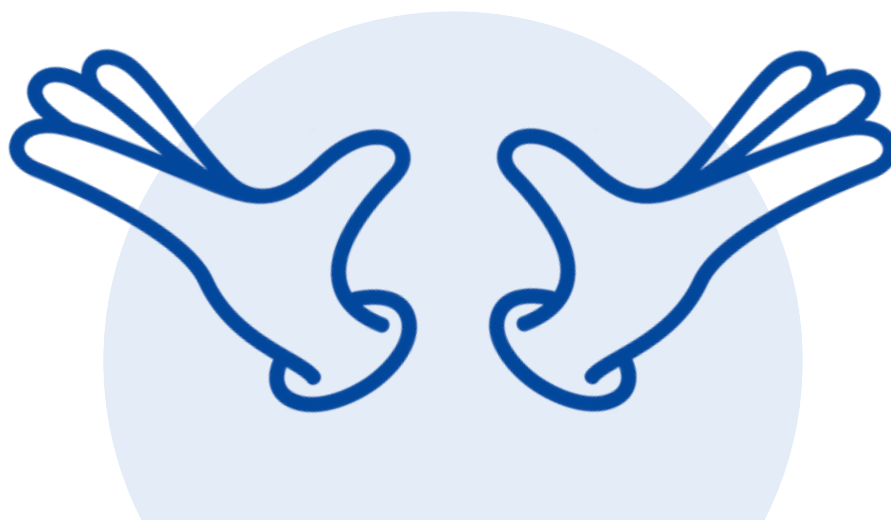
Actions de sensibilisation

En parallèle de l'accompagnement individuel, le service social a également contribué à plusieurs actions de sensibilisation et de prévention auprès des élèves, des familles et des équipes éducatives.

Ces initiatives ont pour objectif de :

- mieux faire connaître les mécanismes du harcèlement scolaire ;
- promouvoir une culture de respect et d'inclusion ;
- encourager la prévention et la détection précoce des situations de violence.

Ces actions participent pleinement à la mission de l'association consistant à favoriser un climat scolaire plus serein et inclusif.



Évolution du partenariat terrain

L'année 2025 a également permis de renforcer les relations avec les acteurs locaux et les partenaires éducatifs. Le service social a poursuivi le développement de collaborations avec différents interlocuteurs du monde éducatif et associatif.

Ces partenariats permettent d'améliorer la coordination des interventions et de favoriser une prise en charge plus efficace des situations signalées.

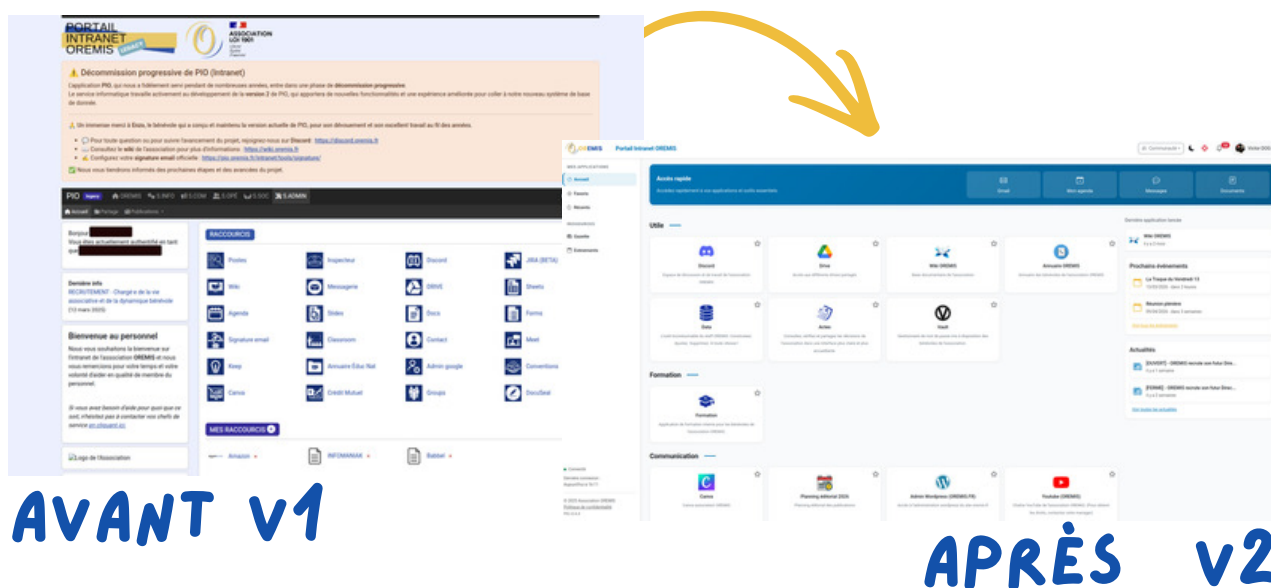
Ils contribuent également à inscrire les actions d'OREMIS dans une dynamique collective de prévention et de soutien au niveau local.



2.4 Service informatique

Lancement de PIO V2

Le lancement de PIO V2 (*Portail Intranet OREMIS V2*) a constitué une étape importante dans le développement des outils internes d'OREMIS, en traduisant la volonté de l'association de renforcer l'accueil, l'accompagnement et l'autonomie de ses bénévoles dans un environnement entièrement à distance ; pensée comme une évolution au service de l'efficacité collective, cette nouvelle version a permis de fluidifier l'accès aux ressources, de mieux orienter les membres dans leur parcours et de soutenir une organisation plus cohérente, plus lisible et plus structurée, tout en améliorant l'expérience bénévole, l'harmonisation des pratiques internes et la circulation de l'information au sein de l'association.



Ce déploiement a également témoigné de la capacité d'OREMIS à faire évoluer ses dispositifs internes avec exigence et sens de l'adaptation, afin de répondre aux besoins concrets de ses équipes. À travers PIO V2, l'association a confirmé son engagement en faveur d'outils plus performants, plus accessibles et pleinement au service de la continuité, de la qualité et du rayonnement de ses missions.

Présentation de l'infrastructure technique

L'infrastructure OREMIS repose sur un système d'information full remote conçu pour garantir la continuité opérationnelle, la fluidité des échanges et la sécurisation des données.

Elle s'appuie sur une architecture d'outils interconnectés réunissant environnement collaboratif, communication synchrone et asynchrone, intranet documentaire, dispositifs de ticketing et espaces partagés de production.

Cette organisation permet de structurer les flux d'information, de rationaliser les processus internes et d'améliorer l'interopérabilité entre les services, les délégations et les équipes bénévoles.

Pensée selon des exigences de disponibilité, de résilience, d'intégrité des systèmes et de gouvernance des accès, cette infrastructure mobilise les administrateurs et les équipes techniques autour de la maintenance, des sauvegardes, de la supervision des environnements, de l'automatisation des processus et de l'optimisation des performances.

Elle constitue ainsi un socle structurant, au service de la fiabilité des opérations, de la sécurité des outils et de la qualité d'exécution des missions d'OREMIS.



III. Déploiement local et bénévoles relais

3.1 Création de la notion de Bénévole Relais (BR)

En 2025, OREMIS a officiellement instauré la fonction de Bénévole Relais (BR) afin de faciliter le développement territorial de l'association. Ce dispositif constitue une forme intermédiaire entre l'action centralisée et la création d'une délégation locale.

Le Bénévole Relais agit comme représentant local de l'association, dans un cadre formel défini par les services centraux. Il permet à OREMIS de disposer d'un point de contact identifié sur un territoire sans nécessiter immédiatement la mise en place d'une structure locale complète. Le Bénévole Relais est également amené à intervenir sur le terrain : écoles, centres de loisirs... Tous lieux permettant de sensibiliser et d'informer les publics.

Ce rôle répond à plusieurs objectifs :

- Renforcer la présence territoriale de l'association ;
- Faciliter les premiers contacts avec les acteurs locaux (établissements scolaires, associations, familles) ;
- Encourager l'engagement de nouveaux bénévoles souhaitant contribuer au développement d'OREMIS sur leur territoire.

Le modèle des bénévoles relais a ainsi été conçu comme un dispositif souple, réversible et évolutif, permettant à l'association de se développer progressivement tout en conservant une organisation maîtrisée.



3.2 Recrutement et répartition territoriale

Le recrutement des Bénévoles Relais s'effectue selon un processus encadré par les services locaux de l'association. Les candidats doivent présenter leur projet territorial et leur motivation à représenter OREMIS sur leur zone d'intervention. Un Bénévole relais n'est cependant pas obligatoirement amené à créer une délégation locale, même si elle est conseillée.

Les territoires concernés peuvent être très variés : une commune, un arrondissement, un département ou encore un regroupement intercommunal. Cette flexibilité permet d'adapter la présence de l'association aux réalités locales et aux opportunités d'engagement bénévole.

L'objectif de ce dispositif est de structurer progressivement un maillage territorial, en identifiant des référents locaux capables de :

- relayer les actions et les valeurs de l'association ;
- participer à la sensibilisation autour du harcèlement scolaire et de l'inclusion ;
- remonter les besoins et problématiques rencontrés sur le terrain
- faciliter la mise en relation entre les usagers et les services de l'association.



3.3 Plan de formation adapté aux BR

Afin d'accompagner ces nouveaux acteurs du développement territorial, l'association a engagé la mise en place d'un plan de formation spécifique destiné aux Bénévoles Relais.

Ce programme de formation visera à garantir que les BR disposent des compétences nécessaires pour représenter l'association dans de bonnes conditions et agir dans le respect de ses valeurs et de ses procédures.

- Le plan de formation comprendra notamment :
- une présentation approfondie de la mission et des valeurs d'OREMIS ;
- une formation aux enjeux du harcèlement scolaire et de l'inclusion des élèves à besoins spécifiques ;
- une sensibilisation aux règles internes, au cadre éthique et aux obligations de confidentialité ;
- une formation aux bonnes pratiques de communication et de représentation locale.

Ces formations permettent également de rappeler les limites du rôle de Bénévole Relais, afin de garantir une intervention cohérente et sécurisée, en coordination avec les services centraux de l'association.

L'objectif est d'assurer une homogénéité des pratiques sur l'ensemble du territoire et de maintenir un haut niveau de qualité dans les actions menées au nom de l'association.



3.4 Mise en place des coordinateurs BR

Afin d'assurer un suivi efficace du dispositif, OREMIS a également engagé la mise en place d'un système de coordination des Bénévoles Relais.

Des coordinateurs BR ont ainsi été désignées pour accompagner les bénévoles relais dans leurs missions et faciliter leur intégration dans l'organisation de l'association.

Leur rôle consiste notamment à :

- assurer un suivi régulier des activités des Bénévoles Relais ;
- répondre à leurs questions et les accompagner dans leurs démarches ;
- faciliter la communication entre les BR et les services centraux ;
- soutenir le développement de projets locaux ;
- identifier les territoires susceptibles d'évoluer vers la création de délégations.

Ce dispositif de coordination permet d'assurer une meilleure structuration du réseau territorial et de garantir que les initiatives locales restent pleinement alignées avec les orientations stratégiques de l'association.

À terme, ce système devrait permettre de renforcer la dynamique collective des bénévoles engagés sur le terrain, tout en préparant le développement futur de nouvelles délégations OREMIS.



IV. Gouvernance et supervision

4.1 Le Conseil Exécutif

Le Conseil Exécutif d'OREMIS est l'organe chargé de la gestion opérationnelle de l'association. Composé de quatre directeurs exécutifs, chacun responsable d'un périmètre défini (relations publiques, services locaux, services opérationnels, infrastructures), il constitue le pivot de coordination entre les actions quotidiennes et la stratégie globale définie par le conseil d'administration.

Chaque directeur est accompagné, le cas échéant, d'un ou plusieurs assistants exécutifs, qui participent à la mise en œuvre des projets, au suivi des équipes, et au bon fonctionnement des services. Leur rôle est essentiel pour garantir réactivité, continuité et transversalité dans toutes les actions de l'association.

L'année 2025 a été marquée par plusieurs avancées majeures dans la structuration du Conseil Exécutif :

- La consolidation du pilotage des services, avec des points de coordination réguliers,
- L'instauration de procédures de reporting plus fluides, permettant une meilleure visibilité sur les activités locales et centrales,
- Le déploiement des outils numériques de supervision, en lien avec le service informatique,
- L'amélioration du processus de nomination, intégrant entretiens, évaluation des compétences, et suivi post-intégration.

Le Conseil Exécutif a également joué un rôle central dans l'accompagnement de la réforme du service social, le suivi des projets locaux, ainsi que dans la création de la plateforme de suivi des bénévoles.

4.2. Les superviseurs

Les superviseurs occupent une place essentielle au sein d'OREMIS. Représentants directs du conseil exécutif, ils sont chargés de veiller au bon fonctionnement des équipes, au respect des règles internes et au maintien d'un environnement associatif sain, bienveillant et structuré. Leur présence contribue à assurer une continuité entre les services, les délégations et les bénévoles, tout en garantissant que les valeurs de l'association soient pleinement incarnées dans les actions quotidiennes.

Le rôle des superviseurs ne se limite pas à la surveillance : il repose avant tout sur une mission d'accompagnement, de dialogue et de pédagogie. Leur approche préventive permet d'anticiper les difficultés, de soutenir les nouveaux bénévoles et d'encourager une compréhension claire et partagée des règles internes.

En 2025, une attention particulière a été portée au renforcement du mentorat, qui est devenu un pilier central de la mission des superviseurs.

Concrètement ils :

- accueillent les nouveaux bénévoles, leur expliquent les attentes de l'association, les orientent vers les ressources utiles et répondent à leurs questions ;
- accompagnent les membres durant leur période d'essai, en apportant conseils, soutien et retours constructifs ;
- interviennent en tant que référents humains, garants d'une atmosphère sereine et d'une communication fluide au sein des équipes ;
- facilitent la montée en compétences des bénévoles en relayant les bonnes pratiques, en clarifiant les procédures et en promouvant une culture de collaboration.

Le superviseur n'est pas un simple contrôleur : il est un guide. Son objectif premier est d'aider chaque bénévole à trouver sa place, à progresser et à exercer ses missions dans les meilleures conditions.

4.3 Le Conseil d'Administration

Le conseil d'administration est l'instance démocratique de référence d'OREMIS. Composé de membres élus par l'assemblée générale pour un mandat de deux ans, il a pour mission de définir la stratégie globale, de nommer les membres du conseil exécutif, et de veiller à la conformité des actions de l'association avec ses valeurs, ses statuts et ses objectifs.

Le fonctionnement du CA repose sur des principes de transparence, d'intégrité et de collégialité, renforcés en 2025 par un meilleur outillage documentaire et une circulation plus fluide de l'information.



V. Horizon 2026/2027 – stratégie et développement

5.1. Réforme du service social

L'année 2025 a permis de poser les bases d'une réforme profonde du service social d'OREMIS, dont la mise en œuvre est prévue pour le premier semestre 2026. Ce chantier majeur vise à renforcer l'efficacité, la lisibilité et la spécialisation de ce service essentiel à l'accompagnement des usagers confrontés à des difficultés scolaires, sociales ou psychologiques.

Aujourd'hui encore centré autour d'une fonction générique de "conseiller social", le service sera repensé autour de pôles spécialisés, chacun animé par des référents et des coordinateurs clairement identifiés.

Ce projet de restructuration, conçu de manière collaborative, poursuit plusieurs objectifs clés :

- Clarifier les domaines d'action en organisant le service en quatre pôles distincts ;
- Supprimer l'appellation unique de "conseiller social" au profit de fonctions métier différenciées ;
- Offrir un cadre clair pour les nouveaux bénévoles, avec des missions précises et des outils adaptés ;
- Renforcer la capacité d'intervention rapide dans les situations sensibles, notamment grâce à un pôle dédié à la protection de l'enfance ;
- Structurer un service durable, capable de répondre à la montée en charge et aux attentes croissantes des familles et partenaires.

Le modèle en cours de finalisation prévoit la création des pôles suivants :

- Pôle Relations Familles : accueil, écoute, orientation, suivi transversal
- Pôle Handicap : accompagnement sur les troubles DYS, TDAH, TSA, HPI, démarches MDPH, inclusion scolaire
- Pôle Harcèlement : traitement des signalements, construction de plans d'action, lien avec le juridique
- Pôle Protection de l'Enfance : réponse aux situations de danger, lien avec CRIP ou justice, posture éthique et rigoureuse

Cette réorganisation permettra de :

- Spécialiser progressivement les bénévoles selon leurs sensibilités et compétences,
- Faciliter la transmission des savoirs entre les équipes via des outils partagés (fiches repères, protocoles, guides),
- Renforcer l'interaction avec les autres services (juridique, formation, communication).

Ce projet de réforme, qui sera mis en œuvre dès 2026, permettra à OREMIS de disposer d'un service social modernisé, plus agile, plus lisible et mieux dimensionné pour répondre aux défis du terrain. Il s'inscrit dans une dynamique plus large de professionnalisation de l'accompagnement proposé par l'association, au service de sa mission : soutenir les élèves et les familles face aux difficultés scolaires, sociales ou psychologiques, avec éthique, rigueur et bienveillance.



5.2. Renforcement de la communication et de la présence terrain (bénévole relais)

Dans la continuité des dynamiques engagées en 2025, l'année 2026 marque une étape importante dans la stratégie de consolidation et de déploiement de la présence terrain d'OREMIS. Face à l'accroissement des sollicitations des établissements scolaires, des collectivités et de nos partenaires institutionnels, l'association a identifié comme priorité le renforcement structuré de son réseau de bénévoles relais et professionnels, véritables piliers de nos actions de sensibilisation et d'accompagnement.

L'objectif pour 2026–2027 est double :

- accroître la visibilité et l'impact d'OREMIS sur le territoire,
- développer une communication plus cohérente, professionnelle et fluide, tant en interne qu'en direction du public.

Développement du réseau de bénévoles relais

Afin de répondre aux besoins croissants de sensibilisation et d'écoute sur le terrain, l'association prévoit une augmentation significative du nombre de bénévoles relais. Ces bénévoles, formés et accompagnés par Oremis, représentent un maillon essentiel dans la mise en œuvre de nos interventions, en particulier dans les établissements scolaires.

Pour soutenir ce développement, OREMIS met en place pour 2026 des outils professionnalisés : protocoles d'intervention, modules de formation plus complets, supports pédagogiques harmonisés et procédures de suivi adaptées aux réalités de terrain.

Structuration des outils de communication

2026 verra également la refonte et la modernisation des supports de communication destinés aux équipes bénévoles. Un kit d'intervention unifié incluant présentations, jeux pédagogiques, questionnaires et ressources documentaires. Il sera déployé pour garantir une cohérence des messages, une meilleure efficacité pédagogique et une adaptabilité aux besoins spécifiques des publics rencontrés.

Parallèlement, la communication externe de l'association sera renforcée pour consolider l'image d'OREMIS comme acteur engagé dans la prévention, l'éducation numérique, la lutte contre le harcèlement et l'accompagnement social. Des partenariats tels que ceux envisagés avec Sciences Po Paris contribueront à nourrir cette dynamique en apportant des ressources humaines supplémentaires, formées et investies.



Une présence terrain simplifiée

Les projections pour 2026–2027 prévoient une hausse significative du nombre d'interventions réalisées en établissement scolaire. Cette montée en puissance répond à la fois aux besoins exprimés par les équipes éducatives et à la volonté d'OREMIS d'occuper un rôle plus affirmé dans la prévention et l'éducation citoyenne.

Le renforcement du réseau de bénévoles relais permettra d'assurer une présence plus régulière, plus visible et plus qualitative sur le terrain. L'objectif est de faire d'OREMIS un partenaire identifié, réactif et fiable pour les structures accueillant des jeunes publics.



5.3 Création de nouvelles délégations

Dans la continuité de son développement territorial, l'association OREMIS poursuit sa stratégie de renforcement de sa présence locale afin d'agir au plus près des élèves, des familles et des établissements scolaires. Les délégations locales constituent en effet un levier essentiel pour déployer efficacement les actions de l'association sur le terrain, notamment en matière de lutte contre le harcèlement scolaire et de promotion de l'inclusion des élèves à besoins spécifiques.

Deux territoires font l'objet d'un travail avancé : La Réunion et Toulouse. Ces projets pourraient aboutir à l'ouverture officielle de nouvelles délégations dès l'année 2026, sous réserve de la finalisation des démarches internes et de la constitution des équipes locales.

L'avancement de ces dossiers est notamment porté par Hélène Ferrere, récemment nommée Directrice exécutive des services locaux. Dans le cadre de ses fonctions, elle supervise le développement des services territoriaux et l'accompagnement des nouvelles implantations locales. Son travail vise à structurer un réseau de délégations cohérent, capable de relayer efficacement les actions de l'association sur l'ensemble du territoire.



La création d'une délégation OREMIS repose sur la constitution d'une équipe locale structurée, composée a minima de plusieurs bénévoles occupant des fonctions complémentaires.

Parmi les postes clés figurent notamment :

- Le directeur local, chargé de coordonner l'ensemble des activités de la délégation et d'assurer le lien avec les services centraux de l'association ;
- Le responsable communication, en charge de la visibilité de la délégation et des relations avec les partenaires locaux ;
- Le responsable social, qui participe à l'accompagnement des élèves et des familles et contribue à la mise en œuvre des actions de terrain.

Ces équipes locales ont vocation à adapter les projets et les initiatives de l'association aux réalités de leur territoire, en développant des actions de prévention, de sensibilisation et d'accompagnement auprès des établissements scolaires et des familles.

À ce stade, les projets de délégations à La Réunion et à Toulouse restent en phase de discussion et de structuration.

Si ces projets aboutissent, ils marqueront une étape importante dans le développement d'OREMIS et permettront d'élargir encore davantage l'impact de l'association auprès des publics qu'elle accompagne.

5.4 Perspectives de financement

Dans un contexte de développement progressif de ses activités et d'extension de sa présence territoriale, l'association OREMIS entend renforcer en 2026 sa stratégie de financement afin de garantir la pérennité de ses actions et d'accompagner sa croissance. Cette stratégie repose à la fois sur le renforcement des ressources internes et sur la diversification des sources de financement externes.

Objectifs du DGS

Dans une logique de consolidation des ressources propres de l'association, le Directeur général des services (DGS) a fixé un objectif prioritaire pour l'année à venir : atteindre le seuil de 100 adhérents. Cet objectif revêt un enjeu stratégique à plusieurs niveaux :

- Renforcer la légitimité de l'association auprès des partenaires institutionnels et privés, en s'appuyant sur une base d'adhérents plus large ;
- Augmenter les ressources financières récurrentes, via les cotisations des membres ;
- Structurer une communauté engagée, capable de soutenir durablement les actions d'OREMIS.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs leviers pourront être mobilisés :

- amélioration de la visibilité de l'association auprès du grand public ;
- mobilisation des bénévoles dans une démarche d'ambassadeurs de l'association.

Cet objectif s'inscrit dans une volonté plus globale de renforcer l'ancrage et la stabilité financière d'OREMIS, en s'appuyant sur une base associative solide.

Objectifs de l'association

En complément du développement des ressources internes, l'association souhaite intensifier ses efforts en matière de recherche de financements externes.

Plusieurs axes stratégiques ont été identifiés :

- l'obtention de subventions ;
- le développement des partenariats privés
- un développement accru des actions des interventions menées par l'association, sur devis.

OREMIS entend également poursuivre le développement de partenariats avec des acteurs privés, dans une logique de soutien financier.

À ce titre, l'association a déjà pu bénéficier, au début de l'année 2026, du soutien de structures privées, illustrant l'intérêt croissant du secteur privé pour ses actions.

Ces collaborations constituent une base encourageante pour :

- développer de nouveaux partenariats ;
- diversifier ses sources de financement.

Enfin, l'association prévoit de structurer et développer des campagnes de dons, afin de mobiliser un public plus large autour de ses missions.

Ces campagnes pourront s'appuyer sur :

- les outils numériques (site internet, réseaux sociaux) ;
- des campagnes de sensibilisation ciblées ;
- des temps forts associatifs.

L'objectif est de permettre à toute personne souhaitant soutenir OREMIS de pouvoir le faire facilement, tout en renforçant la visibilité et l'impact des actions menées.

Dans son ensemble, cette stratégie de financement vise à doter l'association de ressources diversifiées, stables et adaptées à son développement.

MERCI

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

contact@oremis.fr

